



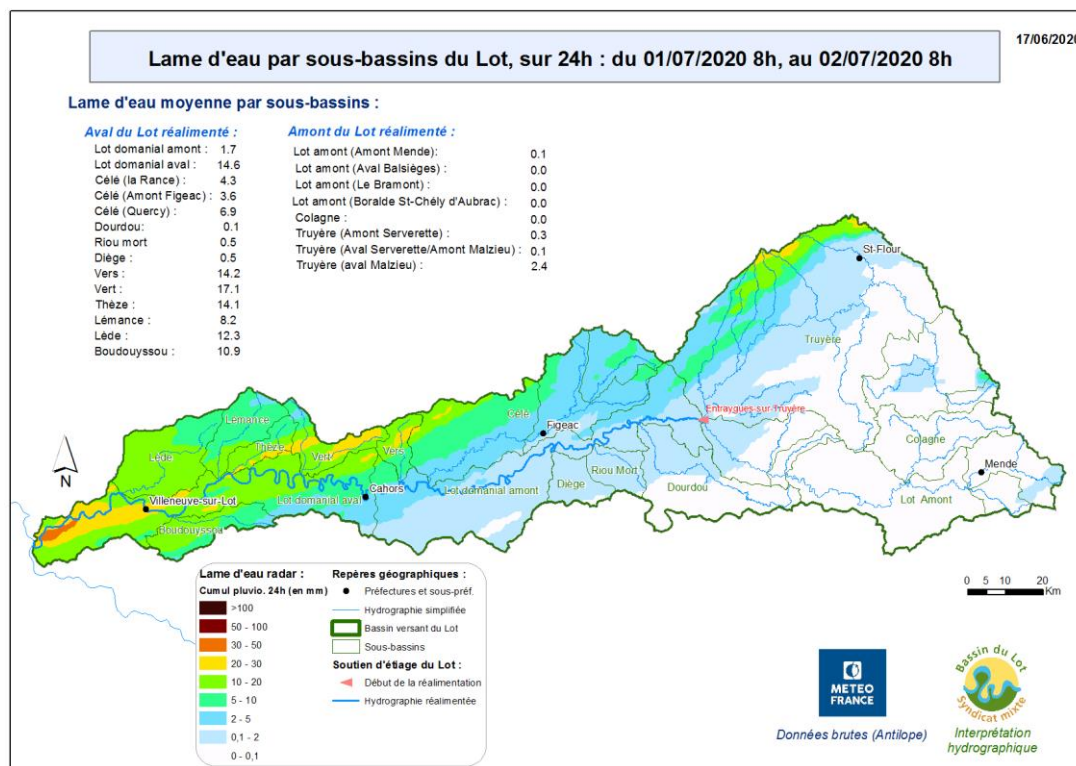
Le 2 juillet 2020

## - Suivi de l'étiage 2020 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°1

La campagne 2020 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le mercredi 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot)**, depuis 1989 (32<sup>e</sup> campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous les consignes de débit minimal envoyées cette semaine à EDF par le SMLB. Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les conditions météorologiques, les débits du Lot domanial, les usages, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.valleedulot.com/>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://www.valleedulot.com/fr/bassin-versant-lot/etiages/etiages-du-bassin/etiage2020.php>, notamment la lame d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h

D'autres données météo sont mises à disposition en temps réel et gratuitement sur :

<http://meteo.bassinulot.fr>



**Pluviométrie sur le bassin :**

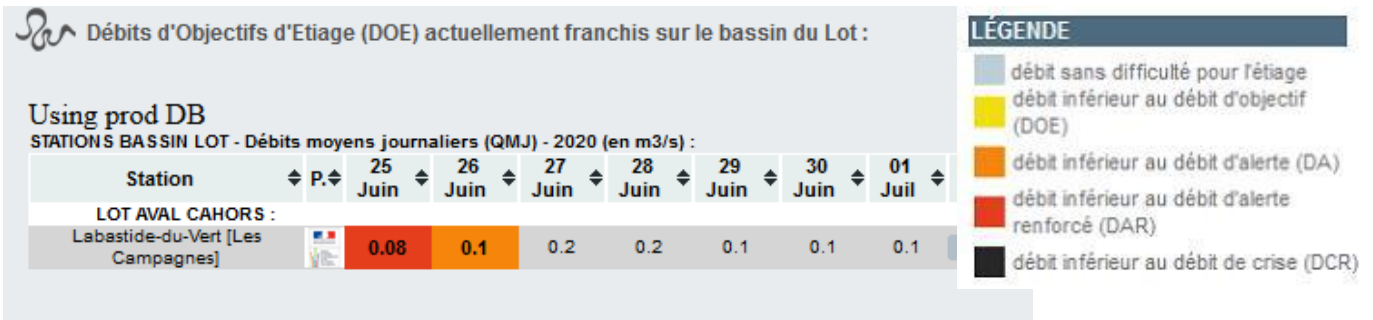
En fin de semaine dernière, un épisode pluvio-orageux davantage marqué à l'aval du Lot réalimenté, avec plus de 50 mm d'eau par endroit, s'est produit. Des pluies sous orage de moindre intensité ont également été observées sur ce même secteur mercredi 1<sup>er</sup> juillet.

Aucune pluie n'est attendue sur le bassin dans la semaine à venir. Ce jeudi, les températures sont globalement en-dessous des normales de saison mais elles remonteront ce week-end pour s'adoucir lundi ou mardi, en fonction des secteurs. A partir de mercredi et jusqu'à la fin de la semaine prochaine, des températures estivales au-dessus des normales de saison sont prévues.

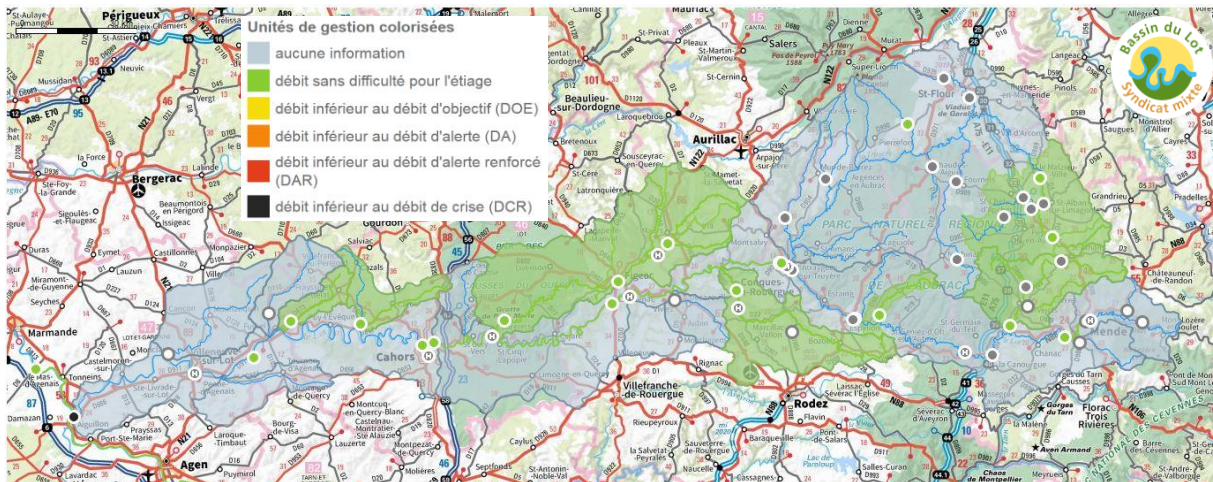
**Hydrologie du bassin :**

Les mois de janvier et février 2020 ont connu des déficits pluviométriques importants mais pondérés par les excédents des mois d'octobre à décembre 2019. Après un printemps sec, la situation hydrologique en début de campagne de soutien d'étiage est proche de la « normale » : les débits du Lot sont confortables et ceux des principaux affluents encore soutenus. Toutefois, les débits risquent de fléchir rapidement sur les petits cours d'eau des parties lotoise et lot-et-garonnaise.

Cette semaine, 1 station a franchi ses débits seuils.



Au 2 juillet, aucune des stations de contrôle du bassin n'a franchi de débit seuil.



Cartographie du franchissement des débits seuils du bassin du Lot au 2 juillet 2020

<http://lavedelariviere.bassindulot.fr>





A noter que l'indicateur coloré n'est pas valide à la station d'Aiguillon (dernière station du Lot avant la Garonne), les débits moyens journaliers étant bien supérieurs au débit objectif d'étiage. Par ailleurs, cette station est parfois influencée par la Garonne et peut communiquer des informations erronées.

**Etat des arrêtés sécheresses sur le bassin :** (nouvelles mesures en gras)

- Lot :

- o **Arrêté n°E-2020-145 en date du 26 juin 2020**, applicable à compter du samedi 27 juin 2020 jusqu'au 31 octobre 2020, qui limite les prélèvements sur le Vert amont (et ses affluents), le Vert aval et Masse (et leurs affluents), le Bervezou, le Drauzou, l'Enguirande, le Saint-Perdoux et le Veyre (et leurs affluents), ainsi que sur tous les affluents du Lot (sauf Thèze, Vers et Célé). Ces cours d'eau sont placés **en niveau d'alerte**. Le Vers, la Rauze et la Sagne sont en vigilance.

Il est rappelé au titre de l'arrêté cadre interdépartemental (E-2017-204) portant définition du plan d'actions "sécheresse" sur le bassin du Lot que le fonctionnement par écluse pendant la période de soutien d'étiage du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre est interdit en aval d'Entraygues, sauf dérogation.

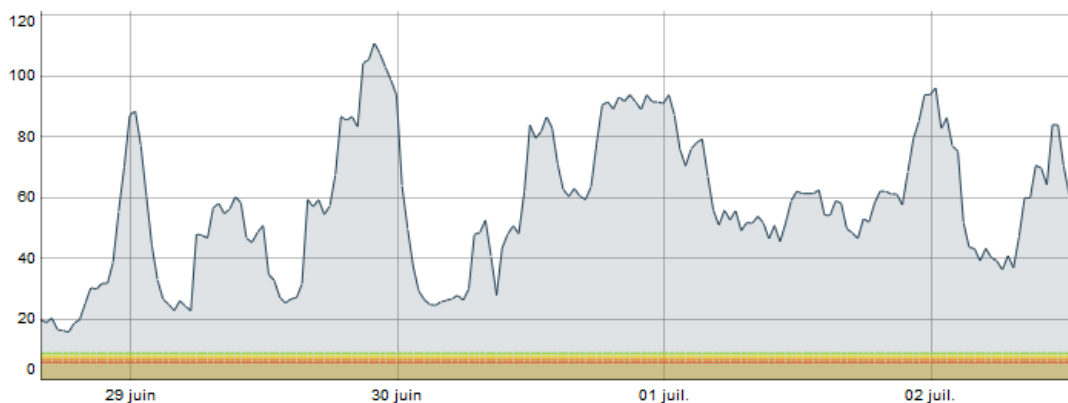
**Variations de débits sur le Lot réalimenté :**



**Entraygues-sur-Truyère [Roquepailhol]**

Unité de gestion : Lot domanial amont  
 Groupement : Lot aval Entraygues - Cahors  
 Département : Aveyron (12)  
 Gestionnaire : DREAL Occitanie  
 code station : 07701540

données : Qmj Qi min max j VCN 3  
 VCN 10 Qmh Qi H  
 antériorité : 7j 15j 1m 2m 3m  
 affichage : [line] [table]



Graphique des débits enregistrés à Entraygues-sur-Truyère du 29 juin au 2 juillet 2020

<http://laviedelariviere.valleedulot.com/>

Les variations de débits issues de l'activité hydroélectriques à Entraygues se propagent le long de la rivière.

La production hydroélectrique à l'amont du bassin, en lien avec la forte pluviométrie des semaines passées, a été importante ces derniers jours : des turbinés maximaux à 110 m3/s ont été observés le 30 juin (amplitude d'environ 80 m3/s). Compte tenu des débits relativement élevés pour la saison, les débits instantanés minimaux restent au-dessus des DOE sur le Lot réalimenté.



### **Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :**

Les retenues utilisées pour le soutien d'étiage affichent des taux de remplissage très bons pour la saison, grâce aux pluies de la fin d'année 2019 et à des températures hivernales clémentes qui n'ont pas nécessité de production hydroélectrique massive. Il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir afin d'assurer un stock suffisant pour le soutien d'étiage.

Les niveaux de remplissage des retenues seront transmis toutes les semaines (cf. tableau en annexe).

### **Besoins en eaux :**

Les dernières pluies accompagnées d'une baisse des températures ont permis de limiter l'évapotranspiration et d'humidifier les sols. L'irrigation se poursuit sur les premiers maïs (semis de première quinzaine d'avril) et reprend sur les vergers, leurs besoins ayant été couverts dans la grande majorité des cas par les précipitations du week-end dernier.

Les températures relativement douces jusqu'à mardi prochain laissent présager des ETP raisonnables.

Les activités touristiques devraient augmenter progressivement sur le Lot durant les semaines à venir.

### **Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot amont :**

Le soutien d'étiage de la Colagne (Lozère) par la mairie de Mende depuis le réservoir de Charpal n'a pas débuté.

### **Consigne de soutien d'étiage :**

La première consigne de soutien d'étiage a été passée le lundi 29 juin pour une application le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 00h à 10m<sup>3</sup>/s. Elle est maintenue à 10 m<sup>3</sup>/s ce jeudi pour une application le vendredi 3 juillet 00h et sera revue le lundi 6 juillet pour le mardi 7 juillet 00h.

Les modalités techniques du soutien d'étiage ont évolué depuis quelques années avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces modalités permettent de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Vous ne recevrez un mail d'information que si la consigne du lundi modifie celle du jeudi antérieur.

### **Prochain bulletin : jeudi 9 juillet 2020**

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain : Océane KNEUR, [o.kneur@valleedulot.com](mailto:o.kneur@valleedulot.com) ou [etiage@valleedulot.com](mailto:etiage@valleedulot.com)



## Précisions & glossaire :

\* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m<sup>3</sup>/s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

\*\* Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



## Bulletin d'information du syndicat mixte du bassin du Lot du 02/07/2020 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m<sup>3</sup>/s) :

	Jeudi 25-juin-20	Vendredi 26-juin-20	Samedi 27-juin-20	Dimanche 28-juin-20	Lundi 29-juin-20	Mardi 30-juin-20	Mercredi 1-juil.-20	Jeudi 2-juil.-20	Vendredi 3-juil.-20	Samedi 4-juil.-20	Dimanche 5-juil.-20	Lundi 6-juil.-20	Mardi 7-juil.-20
<b>Consigne SMBL à Entraygues-aval (12)</b>	-	-	-	-	consigne	-	10	Consigne	10	10	10	Consigne	
<b>QNR à Entraygues*</b>	49.2	45.9	47.1	40.4	38.4	35.6	32.7						
<b>Entraygues-aval (EDF) (12)</b>	36.2	45.7	33.5	25.5	63.2	64.9	65.4						
<b>Entraygues-Roquepailhol (12)</b>	30.5	44.1	28.3	24.9	55.8	63.3	62.4						
<b>Faycelles (46-12)</b>	41.6	49.0	52.1	36.4	58.0	77.5	84.9						
<b>Cahors-Lacombe (46)</b>	401.0	43.0	72.0	52.2	47.5	67.7	83.3						
<b>Coutet (EDF) (47)</b>	45.0		59.0	65.1	47.9	67.1	76.4						
<b>Aiguillon-Ville (47)**</b>	52.7	68.4	69.8	78.9	54.7	70.12	84.6						

\*\* données brutes non vérifiées

Source : DREAL Occitanie / EDF

**QNR à Entraygues\*** Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

### Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE	Par rapport à la cote
Grandval	2-juil	740.56	+14.56
Sarrans	2-juil	645.34	+15.34
Maury	2-juil	587.03	+3.53
Castelnau	2-juil	413.48	+2.98

Source : EDF

**Syndicat Mixte du Bassin du Lot (EPTB Lot)**

233 rue Président Wilson 46000 Cahors

<http://etiage.bassindulot.fr>



Syndicat Mixte du bassin du Lot – EPTB Lot

[www.valleedulot.com](http://www.valleedulot.com)





**Syndicat Mixte  
du Bassin du Lot**

29/06/2020



**Syndicat Mixte  
du Bassin du Lot**

02/07/2020

**SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2020**  
**CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES**  
*(aval de la confluence Lot-Truyère)*  
  
**Consigne n° 1**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **10** m3/s

( **DIX** mètres/cubes par seconde) à compter du :

**MERCREDI 1 JUILLET** 2020, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable  
Jusqu'au **VENDREDI 3 JUILLET** 00 h 00.  
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Océane KNEUR  
Chargée du soutien des étiages  
o.kneur@valleedulot.com / etiage@valleedulot.com  
06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

**SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2020**  
**CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES**  
*(aval de la confluence Lot-Truyère)*  
  
**Consigne n° 2**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **10** m3/s

( **DIX** mètres/cubes par seconde) à compter du :

**VENDREDI 3 JUILLET** 2020, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable  
Jusqu'au **MARDI 7 JUILLET** 00 h 00.  
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Océane KNEUR  
Chargée du soutien des étiages  
o.kneur@valleedulot.com / etiage@valleedulot.com  
06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE